

ALLIANCE DES
DIRIGEANTS AFRICAINS
CONTRE LE PALUDISME



ALMA Stratégie des *jeunes* 2020-2030

*Exploiter le dividende démographique
pour en finir avec le paludisme et améliorer
les résultats de santé en Afrique*



**ZERO MALARIA
STARTS WITH ME!**



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	3
1. CONTEXTE.....	4
1.1 Progrès vers le contrôle et l'élimination du paludisme en Afrique	4
1.2 ALMA, l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme	4
2. RAISON D'ÊTRE	6
3. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ALMA DES JEUNES.....	6
4. VISION, MISSION, OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS.....	8
4.1. Vision	8
4.2. Mission	8
4.3. Objectifs	8
4.4. Principes directeurs.....	8
5. ACTIVITÉS.....	9
6. COORDINATION, RÔLES ET RESPONSABILITÉS.....	13
7. SUIVI ET ÉVALUATION	14
8. ANNEXES	15
8.1. Mandat du Conseil consultatif ALMA des jeunes.....	15
8.2. Mandat générique des Armées nationales des jeunes	16

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ALMA	Alliance des dirigeants africains contre le paludisme
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
CIFF	Children's Investment Fund Foundation
CSU	Couverture de santé universelle
CUA	Commission de l'Union africaine
CCAJ	Conseil consultatif ALMA des jeunes
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNLP	Programme national de lutte contre le paludisme
RBM	Roll Back Malaria
S-É	Suivi et évaluation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UA	Union africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

1. CONTEXTE

1.1 Progrès vers le contrôle et l'élimination du paludisme en Afrique

Suite au déclin sans précédent de la charge du paludisme depuis 2000 et forts de l'accomplissement général de la cible 6C des Objectifs du millénaire pour le développement, les chefs d'État et de gouvernement d'Afrique ont avalisé en 2016 le cadre catalytique pour éliminer le sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique à l'horizon 2030¹. Selon le Rapport 2020 sur le paludisme dans le monde, 1,5 milliard de cas et 7,6 millions de décès imputables à la maladie ont été évités dans le monde entre 2000 et 2019, en grande majorité (84 % des cas et 94 % des décès) dans la région africaine de l'OMS. Malgré ces gains impressionnants, la situation stagne depuis quelques années. Le taux de baisse de l'incidence du paludisme a décéléré entre 2015 et 2019 par rapport aux années précédentes et la plupart des pays d'Afrique n'atteindront pas l'objectif de la Stratégie technique mondiale contre le paludisme (2016–2030), qui préconisait une réduction du nombre de cas de 40 % en 2020 par rapport aux niveaux enregistrés en 2015. Le Rapport 2020 sur le paludisme dans le monde appelle à l'innovation dans les approches et les outils, en plus d'autres efforts de relance de la lutte contre le paludisme, ainsi qu'à l'intégration du contrôle et de l'élimination du paludisme au parcours vers l'accès à la couverture de santé universelle (CSU).

D'énormes efforts ont été entrepris au niveau mondial, continental et national pour renforcer la lutte contre le paludisme. En 2018, cherchant à appuyer ces efforts nationaux, régionaux et continentaux vers une Afrique libérée du paludisme, nos chefs d'État et de gouvernement ont lancé la campagne panafricaine Zéro Palu! Je m'engage. Cette campagne recrute différents groupes d'intervenants dans les pays pour habiliter les communautés à assumer les efforts, mobiliser les ressources et responsabiliser les dirigeants dans la lutte contre le paludisme². Parmi les autres efforts d'accélération du progrès, l'initiative High Burden High Impact Approach (HBHI - D'une charge élevée à un fort impact) cherche à amplifier le déclin des maladies dans 11 pays représentant en 2017 80 % des cas de paludisme dans le monde. Dix de ces pays se trouvent sur le continent africain (Républiques du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Nigeria, d'Ouganda, du Cameroun, République démocratique du Congo et République unie de Tanzanie).

1.2 ALMA, l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme

ALMA, l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, est une coalition de 55 chefs d'État et de gouvernement membres de l'Union africaine, constituée en 2009 dans le but de lancer et mener une riposte coordonnée efficace à la pandémie du paludisme. ALMA reconnaît :

- le défi majeur que le paludisme pose à la santé et au développement
- la responsabilité qui incombe aux dirigeants d'Afrique d'assumer la lutte contre le paludisme et contre d'autres grands fléaux qui menacent la santé publique et le développement sur le continent

¹ Cadre catalytique pour éliminer le sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique à l'horizon 2030

² <https://au.int/en/pressreleases/20180707/african-leaders-launch-new-continent-wide-campaign-malaria-free-africa-zero>

- la nécessité d'une action collective pour réaliser les objectifs de contrôle du paludisme sur le continent et
- le devoir des dirigeants d'Afrique de participer visiblement à la mobilisation mondiale pour l'arrêt du paludisme et d'autres maladies, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement et, aujourd'hui, des Objectifs de développement durable

L'alliance ALMA est présidée par un chef d'État et de gouvernement choisi parmi les États membres de l'UA. Le secrétariat d'ALMA est responsable de concrétiser la vision chefs d'État et de gouvernement de l'UA. Les activités d'ALMA se concentrent sur les axes suivants : maintenir la lutte contre le paludisme et d'autres priorités de santé haute dans la hiérarchie des sujets traités à l'échelle nationale, régionale et continentale ; renforcer la redevabilité, la transparence et l'action contre le paludisme et concernant les autres priorités de santé, en soutenant notamment la mise en œuvre de cartes de score nationales ; appuyer la mobilisation de ressources en établissant notamment des Fonds et Conseils pour l'élimination du paludisme et en créant un forum d'échange d'information et de pratiques exemplaires dans la lutte contre le paludisme et la poursuite de la couverture de santé universelle.

1.2.1 Programme du Président d'ALMA

À la présidence d'ALMA pour la période 2020-2022, Son Excellence M. le Président Uhuru Kenyatta a établi son programme, énonçant quatre grandes priorités basées sur les résultats : (1) la numérisation, dans le but d'assurer un accès en temps réel aux données relatives à la santé, y compris par le partage des cartes de score pour la redevabilité et l'action au niveau national, pour faciliter les politiques et les programmes factuels ; (2) l'engagement avec les Communautés économiques régionales (CER) en leur qualité de piliers fondamentaux de mise en œuvre des engagements de l'UA contre le paludisme ; (3) l'établissement de Conseils et de Fonds pour l'élimination du paludisme qui renforcent l'action multisectorielle, la mobilisation des ressources et le plaidoyer et (4) l'établissement d'une « Armée ALMA des jeunes » qui suscite un plus large mouvement social propice à la lutte contre le paludisme, à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et à l'accès aux soins de santé universels. La présidence d'ALMA a souligné l'importance d'une participation et d'un leadership accrus des jeunes dans son programme, en accord avec l'Acte constitutif de l'Union africaine³, la *Charte africaine de la jeunesse*⁴ et la feuille de route de l'UA « Tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »⁵, qui donnent la priorité au développement et à l'habilitation des jeunes, en soulignant l'importance de leur participation, de leur implication et de leur représentation dans le développement du continent.

Cette stratégie a pour objectif d'établir un cadre d'engagement des jeunes dans toute l'Afrique et de former ainsi une Armée ALMA continentale des jeunes vouée à l'élimination du paludisme et à la réalisation du plus large programme de santé et de développement.

3 Acte constitutif de l'Union africaine. https://au.int/sites/default/files/pages/34873-file-constitutive_act_french-1.pdf

4 Charte africaine de la jeunesse . https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_f.pdf

5 Feuille de route de l'UA « Tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/AU_2017_DD_ROADMAP_Final_-_EN.pdf

2. RAISON D'ÊTRE

La Charte de l'Union africaine définit les jeunes comme la population âgée de 15 à 35 ans. Les jeunes représentent actuellement 60 % de la population d'Afrique et 1,8 milliard d'habitants de la planète. Bien que formant ainsi le plus vaste segment de la population, les jeunes ne sont pas adéquatement ou systématiquement engagés dans la lutte continentale pour l'élimination du paludisme, utile aussi à la réalisation de la CSU. Les jeunes pourraient contribuer immensément à la lutte contre le paludisme, de par leur nombre, leur énergie, leur innovation, leur créativité et leur potentiel d'influence. Ils sont du reste affectés par tous les grands défis posés à la santé publique, y compris le paludisme.

La renaissance de l'Afrique ne sera pas possible sans un investissement adéquat dans les jeunes, qui représentent une importante partie de la population du continent. En tirant parti de la force, en nombre, de la jeunesse africaine, on pourra jeter de solides fondations pour la réalisation de l'**Agenda 2063**⁶, le schéma et plan directeur de l'Afrique visant à transformer le continent en puissance mondiale de l'avenir. L'Agenda 2063 est le cadre stratégique de l'Afrique, qui vise à réaliser le développement inclusif et durable du continent. Ancrées dans l'objectif 3 de l'Agenda 2063 (« Citoyens en bonne santé et bien nourris »), l'élimination du paludisme et la résolution des autres défis de santé prioritaires de l'Afrique sont aussi indispensables à la réalisation de l'agenda de transformation structurelle plus large du continent africain.

Cette stratégie a été élaborée pour combler le vide et intégrer les efforts de contrôle et d'élimination du paludisme dans les structures de jeunesse existantes, tout en impliquant systématiquement aussi les jeunes dans les initiatives d'élimination existantes sur le continent.

⁶ Agenda 2063. https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-framework_document_book.pdf

3. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ALMA DES JEUNES

Après l'annonce du programme de Son Excellence M. le Président Uhuru Kenyatta, le secrétariat d'ALMA a entrepris l'élaboration de cette stratégie des jeunes. L'approche en est ancrée dans la voix des jeunes rassemblés dans le cadre d'un processus participatif ayant inclus:

- Cartographie des jeunes leaders de structures existantes en Afrique et dans la diaspora
- Engagement des jeunes dans l'élaboration de la stratégie par crowd-sourcing numérique d'information à travers une enquête en ligne proposée en anglais, en français et en portugais et diffusée par email, sur Twitter, Facebook, WhatsApp, sites Web et par d'autres méthodes. Le but en était de recueillir largement les opinions des jeunes sur la manière dont ils aimeraient participer à l'Armée ALMA des jeunes. Les réponses de 115 participants ont été obtenues sur l'ensemble du continent.
- Conduite d'une consultation panafricaine publique virtuelle des jeunes en vue d'engager davantage les jeunes leaders et de recueillir leur avis direct concernant leurs attentes, pour guider l'élaboration de la Stratégie ALMA des jeunes. Quarante-cinq participants ont assisté à la consultation, y compris de jeunes leaders originaires de toute l'Afrique et de la diaspora⁷.
- Conduite de deux sessions à huis clos avec de jeunes leaders anglophones et francophones, dans le but d'examiner et de valider les recommandations de la consultation panafricaine publique virtuelle des jeunes sur la Stratégie ALMA des jeunes. Ces sessions ont accueilli 13 participants anglophones et sept francophones en provenance de différents forums et conseils de jeunes du continent.
- Les engagements ci-dessus ont rassemblé plus de 110 jeunes de pays d'Afrique représentant toutes les régions du continent. Se basant sur leur apport et leur retour, ALMA a défini la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs généraux de la stratégie de l'armée ALMA des jeunes.

⁷ AU Youth Advisory Council, Youth Ambassador Office of the First lady of Namibia, Malaria Youth Ambassadors, Medica Students, One Young World Youth Ambassadors, Youth Leaders for Health, Safe Sports, Digital Health Advocates, inventeur du Matibabu (appareil de détection du paludisme), ECOWAS Youth Council, EAC Youth Ambassadors Platform, SAYOF- SADC Youth Forum, Commonwealth Youth Council, IFMSA, The international federation of medical students associations, Nothing but Nets Champions, MNM, RBM Youth Champions, Block Malaria Project, The International Pharmaceutical Students' Federation (IPSF-AfRO), Youth Leader For Health, Global Shapers, Tech 4 Health Council, One Young World Africa, Speak up Africa, Public Health Advocate, EAC Youth Ambassador, AfU Youth Advisory Council, Africa Youth Advisory Board on Disaster Risk Reduction (AYAB DRR), International Youth Alliance for Family Planning-, ONE Africa Champion, Impact Santé, Zipline International,...

4. VISION, MISSION, OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS

4.1. Vision

Jeunesse africaine menant le plaidoyer et l'action vers l'élimination du paludisme, sur la voie de la couverture de santé universelle.

4.2. Mission

Promouvoir l'intégration de la lutte contre le paludisme dans les structures de jeunesse existantes au niveau continental, régional et national et engager activement les jeunes au cœur des efforts pour l'élimination du paludisme dans le contexte de la campagne Zéro Palu ! Je m'engage et de la couverture de santé universelle par le biais d'initiatives de plaidoyer, de communication et d'action éclairée par les faits.

4.3. Objectifs

ALMA vise à assurer un engagement utile des jeunes dans la lutte contre le paludisme et pour l'accès à de meilleurs services de soins de santé. Les objectifs spécifiques de la stratégie des jeunes sont:

1. Au niveau continental et régional, et à travers l'engagement des jeunes Africains de la diaspora, les jeunes membres de structures existantes se mobilisent pour former une « armée ALMA des jeunes », au soutien des efforts d'élimination du paludisme et d'élargissement de la couverture de santé universelle.
2. Au niveau du pays, un cadre de jeunes (les « armées de jeunes ») occupant des positions de leadership existantes dans différents secteurs mènent le plaidoyer pour l'élimination du paludisme et l'élargissement de la couverture de santé universelle et mobilisent des solutions collectives émanant des jeunes, vers l'élimination du paludisme.
3. Les jeunes accèdent aux outils de plaidoyer, aux référentiels numériques et aux documents de pratiques exemplaires proposés sur le Knowledge Hub d'ALMA, afin de faciliter l'action éclairée contre le paludisme.

4.4. Principes directeurs

- **Égalité:** la mise en œuvre réussie de la Stratégie ALMA des jeunes repose sur le principe que tous les êtres humains sont égaux. Pour réaliser cette égalité, toutes les classes sociales et catégories de structures de jeunes, y compris les communautés et les zones géographiques difficiles d'accès, seront ciblées pour le plaidoyer et la promotion de l'accès à la santé pour tous.
- **Innovation et créativité:** Le paysage africain n'est pas en retard sur le plan du progrès technologique moderne. Les instruments de numérisation et la technologie actuels seront favorisés pour enrichir les échanges de données à travers les cartes de score, les Knowledge Hubs, l'innovation et la créativité.
- **Intégration:** L'intégration de la lutte contre le paludisme et de la couverture de santé universelle (CSU) dans les structures de jeunesse existantes est essentielle à la progression vers l'élimination du paludisme. Elle renforcera la sensibilisation et l'appropriation, de l'échelle continentale au niveau communautai

5. ACTIVITÉS



5.1. **OBJECTIF 1: AU NIVEAU CONTINENTAL ET RÉGIONAL ET À TRAVERS L'ENGAGEMENT DES JEUNES AFRICAINS DE LA DIASPORA, LES JEUNES MEMBRES DE STRUCTURES EXISTANTES SE MOBILISENT POUR FORMER UNE « ARMÉE ALMA DES JEUNES », AU SOUTIEN DES EFFORTS D'ÉLIMINATION DU PALUDISME ET D'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE**

Les activités seront menées en collaboration avec les Communautés économiques régionales de l'Union africaine, les initiatives régionales de lutte contre le paludisme telles qu'Elimination 8 et l'Initiative pour l'élimination au Sahel, ainsi qu'avec la Commission de l'Union africaine, les organes pertinents de l'Union africaine et d'autres intervenants, dont les partenaires et les bailleurs de fonds de la santé.



Activités :

5.1.1. **Cartographier les structures et les groupes de jeunesse existants**

En s'appuyant sur les initiatives d'engagement des jeunes entreprises durant la phase d'élaboration de la stratégie, les structures et les groupes de jeunesse actifs au niveau continental, régional et national seront identifiés par recherches en ligne, exploitation des collaborations et réseaux existants et autres modes de référence. Les groupes identifiés seront évalués, suivant leur mission, l'étendue de leurs activités et leur niveau d'opération. Une base de données des structures de jeunesse sera mise au point.



5.1.2. **Établir des collaborations formelles entre ALMA et des groupes de jeunes représentant toutes les régions de l'UA**

Les structures et les groupes de jeunesse identifiés seront sollicités afin de déterminer leur aptitude et leur intérêt à l'égard d'une collaboration visant la formation de l'Armée ALMA des jeunes. L'accent sera mis sur la représentation géographique afin de maximiser les occasions de participation de toutes les régions de l'UA à la formation de l'Armée des jeunes. Les « champions de la jeunesse » des entités collaboratrices et leurs réseaux, ainsi que d'autres leaders et influenceurs des jeunes formeront l'Armée ALMA des jeunes (voir l'Annexe A).



5.1.3. **Intégrer les champions de la jeunesse dans les activités d'ALMA telles que le plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU au niveau continental : collaborations avec les Communautés économiques régionales pour établir des plans d'action, structures de redevabilité et autres activités contre le paludisme et pour la CSU à l'échelle régionale.**

La participation des champions de la jeunesse permettra d'intégrer et d'amplifier la voix des jeunes dans les activités de plaidoyer d'ALMA telles que la Journée mondiale contre le paludisme,

les activités de lancement et représentation de la campagne Zéro Palu ! Je m'engage et d'autres manifestations régionales contre le paludisme. Les champions de la jeunesse participeront aussi aux autres activités régionales d'ALMA, notamment à travers l'élaboration et l'utilisation des outils de gestion des cartes de score régionales contre le paludisme. Les occasions de participation de l'armée ALMA des jeunes au plaidoyer en faveur de la CSU recevront aussi la priorité.



5.1.4. Identifier les événements axés sur les jeunes au niveau régional et continental, comme les journées internationales et nationales de la jeunesse, où l'armée des jeunes pourra influencer et mobiliser les jeunes pour faire progresser l'élimination du paludisme et la CSU

L'Armée ALMA des jeunes cartographiera les événements et les initiatives voués aux jeunes où le plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU permettrait d'atteindre largement les jeunes et leurs réseaux. ALMA soutiendra l'élaboration des messages et autres éléments nécessaires à l'intégration de ce plaidoyer dans ces mécanismes de jeunesse.



5.1.5. Soutenir l'intégration des jeunes aux forums et initiatives de lutte contre le paludisme et pour la CSU identifiés au niveau continental et régional

ALMA, en collaboration avec les partenaires contre le paludisme, pour la santé et le développement, explorera les créneaux d'engagement efficace des jeunes sur les forums de la CSU et contre le paludisme au niveau régional et continental, notamment les célébrations de la journée de la Couverture de santé universelle, les forums sur la santé en Afrique organisés par l'OMS, etc.



5.1.6. Explorer les occasions de soutien des innovations des jeunes pour améliorer les messages, le plaidoyer, la redevabilité et l'action contre le paludisme et pour la CSU

ALMA encouragera et soutiendra les innovations émanant des jeunes telles que le Matibabu (un appareil de détection du paludisme)⁸, l'amélioration des messages et le plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU.



5.1.7. Communication, information et publicité

Guidé par la Stratégie de communication d'ALMA, le secrétariat d'ALMA élaborera un plan de communications pour l'engagement des jeunes, recourant à la presse, aux réseaux électroniques et aux médias sociaux pour communiquer les activités de « l'armée des jeunes » à tous les intéressés. ALMA exploitera la puissance mondiale de la communication numérique, aux côtés des médias conventionnels, pour amplifier la voix des jeunes, sensibiliser l'opinion à l'action des jeunes et mobiliser les jeunes pour faire progresser l'élimination du paludisme et la CSU.

En tirant parti des grands événements régionaux et internationaux consacrés à la santé et des journées des jeunes, différents modes de communication –

⁸ Appareil de détection des signes révélateurs du paludisme par projection d'une lumière rouge sur le doigt du patient, inventé par le jeune Ougandais Brian Gitta.

communiqués de presse, éditoriaux, articles de fonds, messages destinés aux médias sociaux, fiches d'information, infographiques et documentaires – seront produits et diffusés à l'intention des intervenants et des groupes cibles pertinents pour sensibiliser l'opinion au caractère urgent de la défaite du paludisme et susciter la demande d'action des jeunes pour l'éradication du fardeau de la maladie sur le continent. Les tactiques de communication spécifiques utilisées seront alignées sur le plan de mise en œuvre de la Stratégie ALMA des jeunes.



5.2. OBJECTIF 2: AU NIVEAU DU PAYS, UN CADRE DE JEUNES (LES « ARMÉES DE JEUNES » NATIONALES) OCCUPANT DES POSITIONS DE LEADERSHIP EXISTANTES DANS DIVERS SECTEURS MÈNENT LE PLAIDOYER POUR L'ÉLIMINATION DU PALUDISME ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE ET MOBILISENT DES SOLUTIONS COLLECTIVES ÉMANANT DES JEUNES, Y COMPRIS SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE DE RESSOURCES PROPICES À L'ÉLIMINATION.

Bien que facilitée par ALMA, la mise en œuvre des activités relatives à cet objectif sera dirigée par les entités collaboratrices de chaque pays, y compris les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, les organisations de jeunesse, les Conseils pour l'élimination du paludisme et les structures responsables des mécanismes de carte de score du pays.



5.2.1 Cartographier les structures de jeunesse existantes et établir avec elles des collaborations au niveau national

Dans le cadre de cette activité, la cartographie des structures de jeunesse se poursuivra, au niveau du pays en particulier, à la recherche des groupes et structures nationaux et sous-nationaux. Les groupes identifiés seront engagés, les champions nationaux des jeunes identifiés et les collaborations établies.



5.2.2 Établir l'armée nationale des jeunes

Les entités collaboratrices au niveau du pays dirigeront l'établissement de leur armée des jeunes nationale avec l'aide d'ALMA. Les rôles, les responsabilités et la portée du travail des armées des jeunes nationales seront définis suivant le contexte de chaque pays.



5.2.3 Soutenir l'intégration des efforts dirigés par les jeunes pour renforcer le mécanisme de la carte de score nationale en orientant les jeunes sur l'utilisation de la carte et en appuyant leur engagement sur les forums d'examen de la carte

ALMA facilitera la formation des armées nationales des jeunes à l'utilisation des outils de la carte de score pour renforcer l'action et la redevabilité, la transparence et le plaidoyer. À travers les liens existants avec les mécanismes de carte de score des pays, ALMA appuiera l'intégration de la participation des jeunes à la mise en œuvre des outils de carte de score nationaux, y compris pour l'engagement communautaire.



5.2.4 Soutenir l'établissement de liens entre les jeunes et les structures de plaidoyer et de mobilisation de ressources de haut niveau, comme les Conseils et Fonds nationaux pour l'élimination du paludisme

À travers les collaborations existantes avec les pays et lorsque l'occasion s'en présentera, ALMA soutiendra les liens entre les jeunes et les Conseils et Fonds nationaux pour l'élimination du paludisme, ainsi qu'avec d'autres structures de plaidoyer et de mobilisation de ressources de haut niveau.



5.2.5 Soutenir l'engagement des jeunes dans la sensibilisation au paludisme et à la CSU à travers la communication publique

En soutenant les campagnes de sensibilisation dirigées par les jeunes dans la presse traditionnelle écrite et à travers les médias électroniques et sociaux, on informera mieux le public et on motivera les jeunes à passer à l'action contre une maladie qui entrave le progrès et le développement socioéconomique.



5.2.6 Identifier les structures de jeunesse et les événements organisés au niveau du pays où les armées des jeunes peuvent influencer et mobiliser les jeunes pour faire progresser la lutte contre le paludisme et l'accès à la CSU

Les armées nationales des jeunes et les organisations et entités collaboratrices du pays identifieront les événements et les initiatives axées sur les jeunes pour intégrer le plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU au niveau national et sous-national. ALMA soutiendra l'élaboration des messages de plaidoyer et de communication relatifs à ces activités.



5.2.7 À travers les partenariats existants, soutenir la participation des jeunes aux activités du programme national de lutte contre le paludisme, y compris la mobilisation communautaire et sociale et la liaison avec les activités existantes de communication pour le changement social et comportemental et de développement transformationnel

La participation des jeunes à la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux contre le paludisme sera soutenue dans le contexte des PLNP avec l'aide d'ALMA et des partenaires. Il pourra s'agir de l'engagement communautaire sous la conduite des jeunes, pour stimuler le changement social et comportemental, et de l'action propice au déploiement et au suivi des interventions contre le paludisme.



5.3. OBJECTIF 3: LES JEUNES ACCÈDENT AUX OUTILS DE PLAIDOYER, AUX RÉFÉRENTIELS NUMÉRIQUES ET AUX DOCUMENTS DE PRATIQUES EXEMPLAIRES ET LES UTILISENT POUR FACILITER L'ACTION ÉCLAIRÉE CONTRE LE PALUDISME



1.1.1 Le Knowledge Hub d'ALMA servira de base à la mise au point et à la diffusion des supports de plaidoyer et des référentiels destinés aux jeunes, pour la promotion de leur formation en ligne au plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU. Le Knowledge Hub servira aussi à l'échange d'information sur le paludisme et la CSU entre les jeunes, pour influencer la prise de décision factuelle et stimuler l'action pour la transformation des services de santé offerts aux communautés.



1.1.2 Documenter et diffuser les pratiques exemplaires d'engagement des jeunes dans la lutte contre le paludisme.

6. COORDINATION, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le secrétariat d'ALMA, en collaboration avec les PNLP et les partenaires, soutiendra la coordination de la mise en œuvre, du suivi et des rapports d'activités au niveau du pays. Le secrétariat d'ALMA, en collaboration avec l'Union africaine et le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, soutiendra l'engagement des principaux intervenants, dont les organisations de jeunesse, les organisations multilatérales (ONU, Commonwealth Secretariat, OMS, UNICEF, CIFF, BMGF, etc.) et d'autres organisations axées sur les jeunes pour faciliter la planification, la programmation et l'exécution de cette stratégie.

Avec l'aide de la CUA et du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, le secrétariat d'ALMA présentera un bilan trimestriel de l'état de mise en œuvre de la stratégie à la présidence d'ALMA et intégrera un bilan de progression dans les rapports d'ALMA aux États membres.

7. SUIVI ET ÉVALUATION

Un cadre de suivi et évaluation (S-É) sera mis au point dans l'année suivant la mise en œuvre de la stratégie, en consultation avec les partenaires nationaux. Ce cadre servira à mesurer les progrès et l'efficacité de la stratégie.

Conformément à la vision de la présidence d'ALMA concernant la participation accrue des jeunes et l'exploitation du dividende démographique de l'Afrique, ALMA établira un Conseil consultatif des jeunes appelé à conseiller l'alliance sur la manière d'assurer cette participation au plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU au niveau continental, régional et national.

Ce conseil des jeunes travaillera avec les jeunes leaders existants d'Afrique et se fera le champion de l'engagement des jeunes pour l'élimination du paludisme, en dirigeant notamment les efforts d'identification des structures de jeunesse et des initiatives appropriées pour le plaidoyer et l'action contre le paludisme et pour la CSU.

Tous les deux ans, le Conseil consultatif des jeunes produira à l'intention de tous les intervenants un rapport d'évaluation, dans lequel il rendra compte du succès de la mise en œuvre de la stratégie et proposera les améliorations utiles.

8. ANNEXES

8.1. Mandat du Conseil consultatif ALMA des jeunes

Introduction

Conformément à la vision de Son Excellence M. le Président Uhuru Kenyatta d'établir une « Armée ALMA des jeunes » dans le but d'accroître la participation des jeunes et d'exploiter le dividende démographique de l'Afrique dans la lutte contre le paludisme, ALMA cherche à établir un Conseil consultatif des jeunes appelé à orienter la stratégie des activités de l'Armée des jeunes.

Rôles et responsabilités du Conseil consultatif des jeunes

En accord avec la Stratégie ALMA des jeunes et avec la vision d'ALMA, le Conseil consultatif ALMA des jeunes aura pour mission de:

- Conseiller ALMA sur la manière d'assurer la participation des jeunes au plaidoyer contre le paludisme à l'échelle continentale, régionale et nationale
- Servir d'ambassadeurs de la lutte contre le paludisme et pour la CSU, notamment en participant aux rencontres, événements et inaugurations importants
- Soutenir les activités des Armées ALMA des jeunes nationales par la promotion des initiatives de jeunesse existantes et l'intégration du paludisme et de la CSU dans leur programme existant, ainsi qu'en s'engageant sur les forums existants contre le paludisme, notamment dans les dialogues et forums nationaux
- Orienter les plans de mise en œuvre des armées nationales des jeunes
- Participer aux rencontres et forums continentaux, régionaux et nationaux de coordination des jeunes sur le paludisme et la CSU, en particulier ceux organisés en collaboration avec ALMA
- Produire tous les deux ans un rapport d'évaluation d'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie ALMA des jeunes et recommander les améliorations nécessaires

Critères de sélection des membres du Conseil consultatif ALMA des jeunes

- Jeunes d'Afrique ou de la diaspora âgés de 15 à 35 ans
- Expérience du travail avec les intervenants engagés dans le domaine de la santé, du développement ou d'autres domaines connexes à l'échelle continentale, régionale et nationale
- Capacité de liaison avec les réseaux de jeunesse et passion de la recherche de solutions aux problèmes de santé
- Connaissance élémentaire du paludisme et de la couverture de santé universelle
- Aptitude à travailler dans une équipe et un environnement multiculturels
- Excellentes capacités de communication, enthousiasme et dynamisme

- Disponibilité et disposition à travailler bénévolement, à assister aux réunions planifiées d'ALMA concernant les jeunes pendant la durée du mandat (ALMA couvrira les frais de déplacement)
- Esprit d'équipe et capacité à travailler avec différentes équipes d'ALMA, de l'Union africaine et de différents partenaires
- Maîtrise de l'anglais ou du français; la connaissance d'autres langues de l'AU sera un avantage supplémentaire

Activités et cadre de rapport

Le Conseil consultatif ALMA des jeunes soumettra un plan annuel et présentera un rapport trimestriel de mise en œuvre à la présidence d'ALMA par l'intermédiaire du Groupe de travail des jeunes.

Conditions de service

La fonction devra être remplie à temps partiel et à domicile jusque 2022. La participation au Conseil consultatif ALMA des jeunes (CCAJ) est bénévole. Des indemnités de déplacement et journalières seront accordées pour les missions assignées par ALMA, conformément aux règlements d'ALMA. Les conditions de service seront régies par les politiques, règles et règlements d'ALMA.

8.2. Mandat générique des Armées nationales des jeunes

L'Armée nationale des jeunes s'engagera sur différents plans d'action et de redevabilité au soutien des mécanismes existants pour l'élimination du paludisme au niveau du pays. Cette armée participera aux activités qui soutiennent stratégiquement la Stratégie nationale de lutte contre le paludisme et l'action programmatique du Programme national de lutte contre le paludisme. Ces activités seront coordonnées par le PNLP et soutenues par le Conseil consultatif ALMA des jeunes.

Rôles et responsabilités des Armées nationales des jeunes

En accord avec la Stratégie ALMA des jeunes et la vision d'ALMA, le rôle principal de l'Armée nationale des jeunes d'ALMA consiste à travailler avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) aux fins des tâches suivantes:

- Conseiller le PNLP sur la manière d'assurer la participation des jeunes au plaidoyer contre le paludisme et pour la CSU à l'échelle nationale
- Servir d'ambassadeurs contre le paludisme et pour la CSU auprès des gouvernements locaux et des groupes de jeunesse existants au niveau du pays, dans le but d'intégrer la lutte contre le paludisme et pour la CSU dans leur plan stratégique et de mise en œuvre existant contre le paludisme
- Soutenir le PNLP dans la promotion du plaidoyer contre le paludisme au niveau du pays
- Participer aux rencontres et forums nationaux de coordination des jeunes sur le paludisme et la CSU, y compris tous ceux organisés conjointement en collaboration avec ALMA Comme requis, participer avec le PNLP (y compris les groupes de travail

techniques) aux rencontres ou aux ateliers sur les cartes de score, aux dialogues relatifs au paludisme et aux rencontres du Conseil et du Fonds pour l'élimination du paludisme

- Organiser et animer des sessions mettant en lumière les perspectives des jeunes pour mettre fin au paludisme et faciliter l'accès à la CSU aux occasions et lors des rencontres importantes
- Participer aux campagnes nationales relatives au paludisme et à la CSU
- Participer à toutes autres activités de l'Armée nationale des jeunes assignées par l'unité de coordination nationale responsable (par exemple, le PNLP et les ministères de la Jeunesse responsables)

Critères de sélection des recrues de l'Armée ALMA nationale des jeunes

- Jeunes du pays ou de la diaspora âgés de 15 à 35 ans
- Capacité de rapport avec les intervenants du pays engagés dans le secteur de la santé et d'autres domaines connexes
- Capacité de liaison avec les réseaux de jeunesse et passion de la recherche de solutions aux problèmes de santé
- Connaissance élémentaire du paludisme et de la couverture de santé universelle
- Aptitude à travailler dans une équipe et un environnement diversifiés, multiculturels et multi-ethniques
- Excellentes capacités de communication, enthousiasme, dynamisme et esprit jeune
- Expérience du travail d'organisation des jeunes et avec les intervenants du pays engagés dans le domaine de la santé, du développement ou d'autres domaines connexes
- Disposition à travailler bénévolement, à assister aux rencontres des jeunes d'ALMA (ALMA couvrira les frais de déplacement) pendant la durée du mandat

Activités et cadre de rapport

L'Armée nationale des jeunes présentera un rapport trimestriel au PNLP et partagera ses plans annuels avec le Conseil consultatif ALMA des jeunes. Les PNLP assureront, en collaboration avec les ministères nationaux des Jeunes et autres ministères pertinents, la supervision et la coordination de l'Armée nationale des jeunes. À noter : Les activités nationales seront définies spécifiquement en fonction des besoins du pays. Le mandat énoncé ici est générique et sujet à adaptation locale.

Conditions de service

Temps partiel, à domicile jusque 2022. La participation à l'Armée nationale des jeunes est bénévole. Des indemnités de déplacement et journalières seront déterminées pour les missions assignées par ALMA conformément aux règlements d'ALMA.

